

Communiqué de presse

Centime climatique jusqu'en 2012 – Pour une Suisse climatiquement neutre dès 2012

Procédé logique

Berne, 21.02.08 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS approuve la décision du Conseil fédéral de renoncer à introduire une inefficace taxe CO₂ sur les carburants avant 2012. Un autre choix eut violé le principe de la bonne foi. Le retard restant de 0,5 million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par rapport à l'objectif de réduction pourra être comblé au moyen du centime climatique facultatif, ce qui est un procédé plus logique. Pour la période suivant la durée de l'engagement de Kyoto, donc à partir de 2012, routesuisse approuve le projet d'une Suisse neutre du point de vue climatique.

Les associations d'usagers de la route, l'économie pétrolière et les organisations faïtières de l'économie (USAM et economiesuisse) ont lancé, à titre de mesure facultative, le projet de centime climatique dans le cadre du programme de Kyoto pour la période 2008-2012. Elles se sont engagées en faisant confiance au Conseil fédéral qu'il n'introduirait pas parallèlement une taxe CO₂ sur les carburants. En approuvant le business plan du centime climatique, le Conseil fédéral a par la même occasion donné son feu vert à cette action. Il est donc tout simplement logique que le Conseil fédéral veuille combler la lacune de 0,5 million de tonnes de CO₂, qui reste par rapport à l'objectif de réduction, au moyen du centime climatique qui reste fixé à 1,5 ct./litre de carburant.

Jusqu'en 2012, le centime climatique compense donc l'introduction tardive et par étapes de la taxe CO₂ sur les combustibles, le lancement hésitant de la promotion du gaz naturel et des carburants biogènes ainsi que l'absence d'incitations dans l'impôt sur les automobiles (système bonus/malus). Pour routesuisse, ces incitations sont hors de propos jusqu'à la fin de la période d'engagement de Kyoto (2008-2012).

Dans la perspective de la politique climatique d'après 2012, routesuisse soutient l'idée d'une Suisse neutre du point de vue climatique. Selon ce concept, tous les producteurs de gaz à effet de serre de Suisse s'engagent à prendre des mesures de compensation équivalentes à l'étranger. Il faut cependant dans tous les cas renoncer à l'inefficace taxe CO₂ sur les carburants également dans la future politique climatique suisse.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faïtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).